



Facturation des travaux au départ d'une location

Par **bettyp3000**, le **26/01/2008** à **11:51**

nous avons quitté notre location la gardienne lors de la pré-visite nous a affirmé que tout était ok la visite indiquait que le logement était vétuste mais l'état des lieux d'arrivé l'indiquait aussi nous l'avons louer 5 ans . Le propriétaire (Sté d'HLM) a fait des travaux de rénovation car l'immeuble est ancien type peinture vernis sur parquet etc.. et il nous a facturé l'ensemble des travaux c'est une pratique courante parait il chez les bailleur HLM !!
Es ce normal ?? Dois je tout payer ?
Merci de l'attention que vous portez à cette affaire !
Betty